



DANCING IN JAFFA

UN FILM DE HILLA MEDALIA

DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Zéro de conduite.net

CRÉDITS DU DOSSIER

Dossier pédagogique rédigé par Catherine Magistry, professeure d'Histoire-Géographie, pour Zérodeconduite.net, en partenariat avec Pretty Pictures.

Remerciements à Amandine Dayre.

Crédits photo : © Pretty Pictures

Zéro de conduite.net

www.zerodeconduite.net / Contact : info@zerodeconduite.net / 01 40 34 92 08

SOMMAIRE

Crédits du dossier et sommaire	p. 2
Introduction	p. 3
Fiche technique	p. 4
Dans les programmes	p. 5
<i>Le point sur</i> : <i>Dancing in Jaffa</i> dans l'histoire du cinéma israélien	p. 6
Prologue	p. 7
Activités : I/ Identifier les individus	p. 8
<i>Le point sur</i> : Jaffa, de multiples strates historiques	p. 9
<i>Le point sur</i> : L'identité légale en Israël	p. 10
<i>Le point sur</i> : Au Royaume-Uni, une carte d'identité très récente	p. 10
Activités : II/ Une identité construite « de l'extérieur »	p. 13
<i>Le point sur</i> : Les écoles en Israël	p. 16
<i>Le point sur</i> : Le 14 mai 1948	p. 17
<i>Le point sur</i> : Diaspora et arabes israéliens	p. 18
<i>Le point sur</i> : La Journée de la terre	p. 19
<i>Le point sur</i> : L'hébreu moderne	p. 25
Activités : III/ Une identité construite « de l'intérieur »	p. 26
Pour aller plus loin	p. 29

Corrigé des activités p. 30

NB : Le corrigé des exercices est réservé aux enseignants membres du Club Zérodeconduite.net.

Inscription libre et gratuite sur :
<http://www.zerodeconduite.net/club>

INTRODUCTION

Dancing in Jaffa d'Hilla Medalia est un documentaire dont la structure classique nous permet de suivre un homme qui met en œuvre un projet et ce faisant nous ouvre les portes d'une société qui nous est partiellement étrangère.

Pierre Dulaine a construit sa vie professionnelle autour de la danse de salon, dont il est un champion maintes fois primé. Installé aux États-Unis, il en suit le modèle culturel en fondant en 1994 à New York un programme d'apprentissage de la danse pour les enfants de 8 à 14 ans, dont l'objectif est aussi de rapprocher les communautés qui au mieux s'ignorent : les Dancing Classrooms. Le programme, reproduit au Canada, en Jordanie et en Suisse, dure 10 semaines, au rythme de 3 heures de cours hebdomadaires. Il se conclut par un concours.

Pour le lancement son programme en Israël, Pierre Dulaine a convaincu cinq écoles : deux écoles juives, Hashmonaim et École démocratique, deux écoles arabes, Al-Ukhuwa et Ajyal, et une école mixte, Weizmann. Lors du concours final, les élèves sélectionnés de l'École démocratique et d'Ajyal forment l'équipe rouge, ceux de Hashmonaim et Al-Ukhuwa l'équipe bleue, ceux de Weizmann l'équipe orange. C'est cette dernière qui remporte la coupe.

Le film distingue par ailleurs trois élèves qui nous invitent dans leurs foyers et donc dans la société israélienne, dans toutes ses complexités et ses tensions : Noor, une israélo-palestinienne dont la mère, née juive, s'est convertie à l'Islam quand elle a épousé un palestinien, Loïs, dont la mère a décidé d'avoir des enfants toute seule, et Alaa, israélo-palestinien musulman qui vit dans un quartier pauvre de Jaffa : Ajami.

Optimiste et faisant la part belle aux réalisations et volontés individuelles, le point de vue de la réalisatrice n'occulte cependant pas les difficultés culturelles et politiques qui sont autant d'obstacles à un rapprochement des communautés et des personnes dans un pays plongé dans un conflit vieux de plus de soixante-dix ans. C'est cet équilibre qui permet de montrer le film à de jeunes préadolescents.

En l'inscrivant dans le cours d'ECJS, consacré en 5^e, entre autres sujets, aux "identités multiples" et aux engagements individuels et collectifs contre les discriminations, il est possible d'amener les élèves à réfléchir à une situation historique et politique complexe par le biais des constructions identitaires, héritées des parents, des communautés, ou construites par l'individu lui-même. Quelle est alors notre part de liberté ?



Dancing in Jaffa

Un film de : Hilla Medalia

Avec (les protagonistes principaux) : Pierre Dulaine, Yvonne Marceau, Noor Gabai, Alaa Bubali, Loïs Dana, Rachel Guetta

Année : 2013

Langues : américain, hébreu, arabe (sous-titres français)

Pays : Israël / Etats-Unis

Durée : 84 mn

Synopsis

Après avoir vécu à l'étranger de nombreuses années, Pierre Dulaine, danseur professionnel maintes fois récompensé, retourne à Jaffa, en Israël, où il est né en 1944. Nostalgique des rues de son enfance, mais conscient de la tension qui règne entre les différentes communautés vivant à Jaffa, Pierre veut réaliser le rêve de toute une vie : faire danser ensemble les enfants palestiniens et israéliens, mettant ainsi à l'épreuve les croyances des familles et des enfants.

DANS LES PROGRAMMES

Enseignement	Niveau	Dans les programmes
ECJS	5 ^{ème}	Thème 1 : Différents mais égaux, égalité de droit et discriminations. Thème 2 : Les identités multiples de la personne ¹

¹ Il est recommandé de « faire la part des composantes sociales, culturelles, politiques et des choix individuels dans la définition des identités personnelles »

LE POINT SUR...

DANCING IN JAFFA DANS L'HISTOIRE DU CINÉMA ISRAËLIEN



Hilla Medalia réalise ici son deuxième film en Israël. Le premier, *Mourir à Jérusalem* (2007), s'attachait déjà à des individus tentant de dépasser les préjugés pour aller vers l'autre, malgré une histoire douloureuse. Ce documentaire raconte en effet le questionnement de deux mères qui ont toutes les deux perdu leur fille adolescente dans un attentat, l'une l'ayant commis, l'autre en ayant été la victime.

La réalisatrice participe donc de ce cinéma qui, depuis les années 1970, interroge et critique la société israélienne et ses mythes. En effet, après presque trois décennies de films de propagande, le cinéma israélien se politise dans les années 1970. Les réalisateurs critiquent le sionisme et s'affranchissent, dans leurs sujets, leurs personnages, leur esthétique, de leurs prédécesseurs souvent accusés de « Réalisme sioniste ». L'Autre devient un personnage central : anti-héros militaire, femme, immigré en mal d'intégration, homosexuel ou arabe. Plus récemment, les récits s'émancipent des conflits intercommunautaires et des critiques de Tsahal pour explorer les tensions internes, des relations intimes, domestiques. Des réalisateurs palestiniens et des réalisatrices prennent à leur tour la parole.

Le documentariste Avi Mograbi, avec *Pour un seul de mes deux yeux* (2005) ou *Dans un jardin je suis entré* (2013), poursuit son exploration des mythes fondateurs d'Israël, dans un dialogue avec ses amis palestiniens, et avec lui-même. Des films comme *Beaufort* (Joseph Cedar, 2006), *Lebanon* (Samuel Maoz, 2009) décrivent une jeunesse sous les drapeaux abandonnée par les dirigeants politiques et militaires, par la société israélienne elle-même, et dont l'engagement est vain, petits frères perdus du héros de *Kippour* d'Amos Gitai (2000), pourtant déjà sacrifié. Mais dans *Une jeunesse comme une autre* (Dalia Hager, 2006), être soldat à Jérusalem n'est plus qu'une routine à supporter plus ou moins stoïquement. Roni et Shlomi Elkabetz scrutent dans *Prendre femme* (2004) et *Les sept jours* (2007) les désirs d'émancipation d'héroïnes prises dans la fine toile de la tradition. Nadav Lapid avec *Le Policier* (2011) filme l'implosion d'une société rongée par la crise économique et par l'état de guerre permanent.

Une Bouteille à la mer (Thierry Binisti, 2010) et *The Bubble* (Eytan Fox, 2006) explorent les relations entre de jeunes juifs, émancipés car venant de France ou vivant à Tel-Aviv la cosmopolite, et de jeunes arabes rêvant de liberté dans les territoires occupés, Gaza et Cisjordanie. Eran Riklis dresse dans *Une fiancée syrienne* (2004) et *Les Citronniers* (2008) deux portraits de femmes palestiniennes qui se battent, obstinément et sans éclat, contre les contraintes imposées par l'occupant.

Cette diversité se retrouve chez les réalisateurs palestiniens. Si Emad Burnat, dans *Five Broken Cameras* (2011, co-réalisé avec Guy Davidi) et Hany Abu Assad avec *Paradise Now* (2005) et *Omar* (2013) montrent frontalement les violences à l'œuvre et la tentation terroriste, Raed Andoni et Elia Suleiman choisissent la voie d'introspections filmées (respectivement *Fix me* en 2010, et *Chronique d'une disparition*, *Intervention divine* et *Le Temps qu'il reste* en 1996, 2002 et 2008). *Téléphone arabe* de Sameh Zoabi (2010) et *Le Mariage de Rana* de Hany Abu Assad (2001) interrogent les conflits de génération, *Derniers jours à Jérusalem* la tentation de l'exil (Tawik Abu Wael, 2010).



En prologue, une discussion avec la classe incite les élèves à proposer une définition du terme « identité ».

Ce dialogue met en avant le caractère complexe et évolutif des identités personnelles, au-delà de la seule identité juridique ou légale déjà étudiée en 6^e dans le thème 1 du programme d'ECJS.

Il s'agit d'amener les élèves à énoncer les différentes caractéristiques d'une construction identitaire, qui sont reprises ensuite dans les activités proposées.





A/ RECENSER LES CARACTÉRISTIQUES DE L'IDENTITÉ LÉGALE DES PRINCIPAUX PROTAGONISTES.

Complète le tableau ci-dessous en recensant dans le film les éléments de l'identité légale des quatre protagonistes¹ principaux.

¹ Le protagoniste est la personne filmée dans un documentaire. Le personnage, dans un film de fiction, est joué par un acteur.

	Protagonistes principaux, dans l'ordre d'apparition à l'écran			
nom				
prénom				
date et lieu de naissance				
lieu de résidence				
nationalité				
principales caractéristiques physiques : couleur des yeux, des cheveux				

Le film te permet-il de compléter tout le tableau ? Pourquoi la réalisatrice a-t-elle choisi de ne pas établir l'identité légale complète des protagonistes ?

.....

.....

LE POINT SUR...

JAFFA, DE MULTIPLES STRATES HISTORIQUES

Jaffa, *Jafo* en hébreu, fait partie de la ville de Tel-Aviv depuis la fusion de 1960. Tel-Aviv/Jaffa est donc aujourd'hui la ville centre d'une agglomération qui compte plus de 3,4 millions d'habitants, mais c'est Tel-Aviv, fondée en 1909, qui est le cœur économique, financier, culturel et diplomatique du pays. Jaffa a connu, depuis le deuxième XX^e siècle, un fort déclin.

Jaffa est mentionnée dès l'Antiquité, dans des sources égyptiennes et dans l'Ancien Testament. Le port est déjà actif et le commerce est l'activité économique dominante. Sa population est mélangée, mais sous l'Empire byzantin, les chrétiens s'imposent petit à petit face à la population juive. Après la conquête arabe du VII^e siècle cependant, la ville devient arabe. Au XIX^e siècle, elle est la plus grande agglomération de Palestine. Peuplée d'arabo-musulmans, de chrétiens de rites orientaux, et d'une communauté juive qui renaît, elle attire aussi les Européens qui y installent des missions protestantes et des établissements politiques et culturels. La ville se développe et ses habitants s'installent hors les murs : juifs et protestants au Nord Est, musulmans sous les remparts (c'est à cette époque que le quartier Al-Ajami, où vit Alaa, est fondé). Le port exporte la production d'oranges qui prend son essor.

Au début du XX^e siècle, Jaffa est un centre politique aussi bien pour les premiers nationalistes palestiniens, chrétiens ou musulmans, que pour les migrants sionistes. Par ailleurs, la pression foncière et les règlements de l'empire ottoman qui obligent les juifs à changer de logement chaque année, les incitent à fonder une autre ville, au nord : Tel-Aviv prend son essor surtout dans l'entre-deux-guerres, quand les juifs fuient Jaffa pour échapper aux troubles politiques qui s'y multiplient, et devient indépendante de Jaffa en 1936.

En 1947, le plan de partage proposé par l'ONU fait de Jaffa, ville arabe, une enclave de l'Etat arabe dans le territoire de l'État juif dont relève Tel-Aviv. Jaffa est conquise au terme de la 1^{ère} guerre israélo-arabe, après de nombreux combats qui ont vidé la ville : il ne reste qu'environ 4 000 habitants arabes sur les quelques 80 000 qui y vivaient en 1947, le port de commerce est fermé en 1965. Le repeuplement est le fait d'arabes pauvres et des migrants juifs récents.

Fin 2012, la population arabe-israélienne constitue 26% de la population de Jaffa (4,2 % pour Tel-Aviv/Jaffa).

LE POINT SUR...

L'IDENTITÉ LÉGALE TELLE QU'ELLE APPARAÎT SUR LES CARTES D'IDENTITÉ EN ISRAËL

La carte d'identité est obligatoire à partir de 16 ans, et doit être présentée en cas de contrôle, sous peine d'une amende. Elle n'a pas de date d'expiration. Il y a en fait deux cartes.

La première est bleue, écrite en hébreu avec l'emblème israélien (le chandelier). Elle est délivrée aux Israéliens et aux résidents étrangers (leur nationalité, *ezrahout*, est indiquée sur une annexe papier). Ceux qui le souhaitent peuvent indiquer leur date de naissance selon le calendrier hébraïque. Depuis 2002, la nationalité (au sens de l'ethnie, *le'om*) n'est plus mentionnée : une série de huit astérisques remplace les mentions auparavant issues de l'état civil (juif, arabe, druze, circassien).

La deuxième concerne les habitants des Territoires occupés : les accords d'Oslo ont laissé au gouvernement israélien le contrôle de l'état civil et l'attribution des numéros de cartes. Vert foncé, rédigée en arabe et en hébreu, elle porte l'emblème palestinien (un aigle portant le bouclier de Saladin). Cette carte mentionne la religion (*bat*).

AU ROYAUME-UNI, UNE CARTE D'IDENTITÉ TRÈS RÉCENTE

La tradition d'un droit non écrit a très longtemps expliqué l'absence de carte d'identité pour les Britanniques. Le projet *Identity Cards Bill*, né en 2002 dans le contexte de la lutte anti terroriste, a été adopté en 2006. Depuis 2010, l'attribution de cette carte, biométrique, est obligatoire lors du renouvellement du passeport (que 80% des Britanniques détiennent déjà). Les étrangers disposent d'un permis de résidence, lui aussi biométrique.



B/ COMMENT LE FILM IDENTIFIE-T-IL LES PRINCIPAUX PROTAGONISTES ?

A partir des photogrammes ci-dessous, raconte comment nous, spectateurs, entrons dans le film : quel protagoniste accompagnons-nous ?



.....
.....
Quels sont les autres éléments cinématographiques qui montrent qu'il s'agit du protagoniste principal ?



A partir des photogrammes ci-dessous, explique par quels moyens cinématographiques la réalisatrice isole certains élèves et les transforme en protagonistes de son film.



.....

.....

.....

.....



A/ L'IDENTITÉ EST HÉRITÉE DE L'HISTOIRE

Dans la séquence sur la fête nationale d'Israël, qui commémore la création de l'État le 14 mai 1948, la réalisatrice montre comment elle est vécue dans trois écoles différentes.

1/ Complète le tableau ci-dessous.



1



2



3

	école Hashmonaim	école Al-Ukhuwa	école Weizmann
Quel photogramme représente l'école ?			
Que font les élèves ?			
Que disent les enseignants ?			
Comment le nom de l'école est-il indiqué au spectateur ?			
Quels élèves sont accueillis dans l'école ?			



2/ Réponds aux questions concernant les deux textes.

Document 1 : La proclamation de l'Etat d'Israël

« La Terre d'Israël est le lieu où naquit le peuple juif. C'est là que s'est formée son identité [...], là qu'il a écrit la Bible [...]. En 1897, le premier congrès sioniste [...] a proclamé le droit du peuple juif au renouveau national dans son propre pays [...]. Le récent holocauste, qui a anéanti des millions de juifs en Europe, a montré le besoin de résoudre le problème dû au manque de patrie [...]. En conséquence, nous [...] proclamons la création de l'Etat juif en Palestine, qui portera le nom d'Etat d'Israël. »

David Ben Gourion, discours prononcé au nom du Conseil National le 14 mai 1948.

Document 2 : La Nakba (la « catastrophe »)

« C'était en 1948. Les Palestiniens ont pris peur à la suite des massacres commis par les organisations juives. On avait dit à la population de se mettre à l'abri à l'extérieur le temps pour les Arabes de gagner la guerre contre les Juifs. Mon père, ma mère et les trois enfants ont pris le chemin de l'exode. Ils ont beaucoup souffert en route. [Au Liban,] notre situation matérielle était très mauvaise. Nous avons logé sous des tentes durant de nombreuses années. »

Rushdiyya Ghadbân, témoignage recueilli à Beyrouth en 1985.

Quel document illustre le discours des enseignants de l'école Hashmonaim ?

.....

Quelles explications donne-t-il à la création de l'Etat d'Israël le 14 mai 1948 ?

.....

.....

.....



Quel document illustre le discours des enseignants de l'école Al-Ukhuwa ?

.....
Pourquoi les Palestiniens appellent-ils le 14 mai la Nakba ? Tous les Palestiniens sont-ils partis ?

.....
.....
.....
3/ Dans le film, d'autres moments témoignent de tensions et de violences toujours présentes. Fais-en la liste en séparant les tensions et les violences.

Tensions

Violences

LE POINT SUR...

LES ÉCOLES EN ISRAËL : UN SYSTÈME SCOLAIRE ÉCLATÉ

Le secteur public est divisé en plusieurs branches. Aux trois écoles traditionnelles, l'école hébraïque à caractère juif religieux, l'école hébraïque à caractère juif laïque, l'école arabo-musulmane, s'ajoutent des réseaux confessionnels privés subventionnés par l'Etat, juifs orthodoxes ou chrétiens, et des formes intermédiaires publiques, comme par exemple des écoles druzes. Les programmes étant différents, la vocation intégratrice de l'école n'existe plus. Si la rentrée et la fin des cours sont communes, le reste du calendrier scolaire dépend des fêtes religieuses des différentes communautés, le jour de repos hebdomadaire est le vendredi ou le samedi.

Le secteur hébraïque laïc accueille les enfants des familles agnostiques ou athées. L'Ancien Testament y est enseigné jusqu'au baccalauréat, mais de façon sécularisé, comme un élément du patrimoine qui donne des informations sur le passé du peuple juif.

Le secteur hébraïque juif religieux propose un enseignement mixte, de la religion et des matières séculières. Il a connu son apogée dans les années 1980.

Le secteur arabe, en théorie multiconfessionnel, dispense un enseignement de l'Islam jusqu'à la Seconde, classe qui propose aussi un enseignement de la langue et de la culture hébraïque. Il est moins bien financé, et souvent jugé de moins bonne qualité. Les parents arabes israéliens envoient donc leurs enfants dans des écoles dont la langue est l'hébreu, ceux de la bourgeoisie arabo-musulmane ayant aussi recours aux écoles privées chrétiennes qui accueillent la très grande majorité des élèves chrétiens.

Mais il existe aussi des écoles mixtes accueillant des élèves juifs, musulmans et chrétiens. Elles sont souvent nées d'initiatives privées et restent très minoritaires. Les programmes, notamment en histoire, sont souvent créés par les enseignants eux-mêmes et en théorie les deux langues, arabe et hébreu, sont utilisées.

LE POINT SUR...

LE 14 MAI 1948 : LE JOUR DE L'INDÉPENDANCE ET LA NAKBA (LA « CATASTROPHE »)

Les Britanniques ont annoncé leur retrait, et donc la fin de leur mandat en Palestine pour le 15 mai 1948. L'année précédente, l'ONU a proposé un plan de partage créant un état palestinien et un état juif, Jérusalem devenant ville internationale. Les organisations juives, qui ont formé un Conseil national, sont prêtes à proclamer un état. Du côté palestinien, il n'existe pas de forces politiques équivalentes, permettant de créer un Etat ou de s'opposer à l'émergence d'un état juif. Le recours aux Etats arabes voisins est donc indispensable. Le nouvel Etat est donc proclamé le 14 mai 1948, dans un climat de grande violence et sur la base de la résolution de l'ONU de 1947. La 1^e guerre israélo-arabe commence le lendemain, opposant Israël à l'Égypte et à la Jordanie.

Elle entraîne un très important exil de la population palestinienne. Les classes aisées des villes devant passer sous contrôle israélien partent d'abord, suivies par les populations des villages. La peur face à l'avancée des troupes israéliennes, les massacres (par exemple à Deir Yassin en avril) et les ordres d'expulsion (5% des départs), bien documentés aujourd'hui par les travaux d'une nouvelle génération d'historiens, mais aussi les consignes des comités arabes nationaux appelant à partir pour laisser le champ libre aux armées arabes, la certitude de pouvoir revenir après les combats, puis le sentiment d'abandon, surtout lorsque les victoires israéliennes se multiplient, expliquent le départ de centaines de milliers de Palestiniens. En janvier 1949, la guerre se termine par une victoire d'Israël qui partage avec l'Égypte et la Jordanie le territoire proposé par l'ONU pour l'État palestinien. Gaza est administrée par l'Égypte, la Cisjordanie est incorporée à la Jordanie.

Le 14 mai, Fête nationale d'Israël, est donc porteur de mémoires très différentes pour la population israélienne. Chaque année, la population arabe célèbre la Nakba, ce qui est problématique pour une partie de la population juive : une loi de 2011 prévoit la possibilité de réduire les subventions publiques des institutions qui organisent ou soutiennent ces festivités.

LE POINT SUR...

DIASPORA ET ARABES ISRAÉLIENS

Les chiffres des palestiniens ayant fui en 1948-1949 sont des estimations : les Palestiniens avancent 780 000 personnes, les autorités israéliennes 520 000, l'Agence des NU pour l'aide aux Réfugiés palestiniens au Proche-Orient (UNRWA) 720 000. Benny Morris, un des principaux nouveaux historiens qui ont remis en cause le roman national israélien à la suite notamment de l'ouverture des archives dans les années 1980, propose une estimation entre 600 et 760 000 personnes. La question de la volonté, chez les dirigeants sionistes, d'un « transfert » de la population arabe est toujours débattue parmi les nouveaux historiens, rejoints par les historiens palestiniens. Les communautés juives des pays arabes connaissent elles aussi, dans les années qui suivent, l'exil.

Si la majorité des réfugiés restent dans les pays voisins, il ne faut pas négliger les migrations plus lointaines (voir la carte proposée aux élèves).

En 1949, la population arabe restée en Israël compte entre 150 000 et 250 000 personnes. En 2013, les Arabes israéliens sont au nombre d'1,6 million, soit un peu plus de 20% de la population israélienne. Ils vivent pour la plupart dans des localités à majorité arabe. Ils ont théoriquement les mêmes droits et devoirs que les autres Israéliens depuis 1966, date à laquelle ils cessent de vivre sous gouvernement militaire, statut qui ne leur laissait que le droit de vote. Mais les discriminations sont nombreuses, même s'ils ont leurs représentants au Parlement, et ils sont dispensés de service militaire obligatoire. La majorité d'entre eux sont musulmans (82%), parmi lesquels il ne faut pas négliger les minorités druzes et bédouines, les autres sont chrétiens. Les Bédouins, au nombre de 260 000, vivent souvent dans le Néguev, dans des villages non reconnus par l'État menacés de destruction et déplacement. Druzes et Chrétiens sont présents principalement dans le Nord du pays.

LE POINT SUR...

LA JOURNÉE DE LA TERRE

La Journée de la Terre commémore pour les Palestiniens la grève générale du 30 mars 1976, dont la répression a entraîné la mort de 6 personnes. Les manifestations s'élevaient contre la décision du gouvernement israélien de confisquer des terres en Galilée, alors que depuis 1948, plus de 400 villages, selon l'historien Ilan Halev, avaient déjà été détruits. Commencé en Israël, le mouvement s'est étendu aux territoires occupés (Gaza et Cisjordanie). Ilan Halev considère cette mobilisation comme la « résurrection politique des Arabes d'Israël ». Actuellement, la commémoration est aussi le fait des Arabes des autres pays de la région.



B/ L'IDENTITÉ EST HÉRITÉE DES PARENTS ET DES COMMUNAUTÉS SOCIO-CULTURELLES.

1/ Une identité culturelle et sociale.

Réponds aux questions sur l'identité culturelle puis complète le tableau.

Quelles sont les religions citées dans le film ?

.....

Quelles sont les langues parlées dans le film ?

.....

Existe-t-il des règles de comportement entre les personnes ? Quelles sont-elles ?

.....

.....



Réponds directement dans le tableau.

Existe-t-il des inégalités sociales parmi les protagonistes du film ? Existe-t-il des situations familiales particulières parmi les protagonistes du film ?

	Pierre Dulaine	Noor	Alaa	Loïs
identité culturelle				
identité sociale				



2/ Deux histoires familiales soumises à l'Histoire

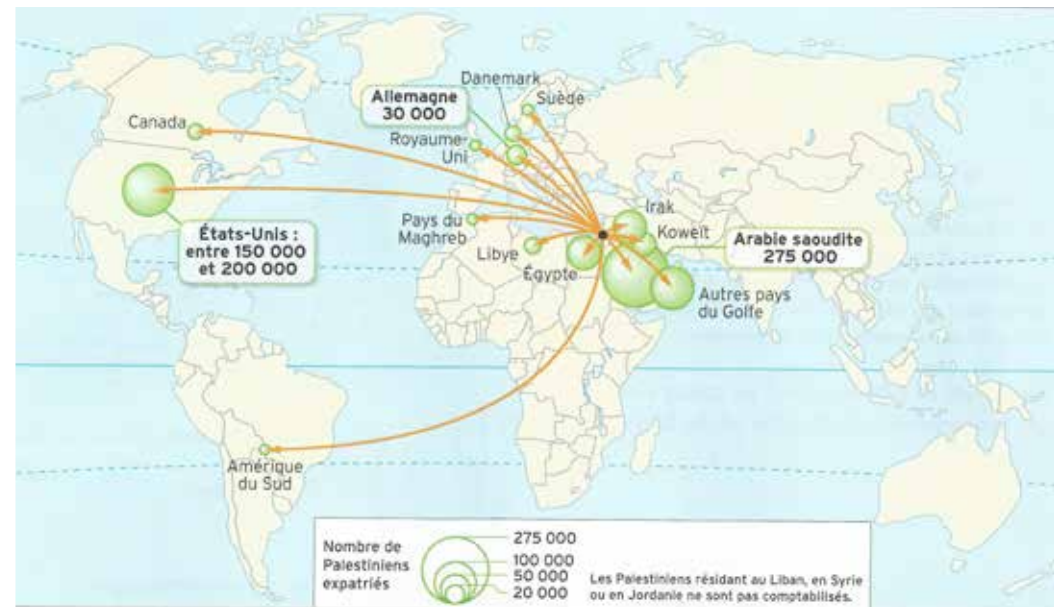
La vie en diaspora de la famille de Pierre Dulaine

Document 1 : La famille de Pierre Dulaine

« Né à Jaffa en 1944, d'une mère palestinienne et d'un père irlandais, Pierre Dulaine quitte le pays avec sa famille en 1948 lors de la création de l'État d'Israël pour rejoindre dans un premier temps l'Angleterre puis la ville d'Amman, en Jordanie. En 1956, suite à la crise du Canal de Suez et aux tensions dans la région, Pierre et sa famille s'envolent à nouveau pour l'Angleterre, pour s'y installer durablement. »

Extrait du dossier de presse du film *Dancing in Jaffa*.

Document 2 : La diaspora palestinienne



D'après le document 1, indique en bleu sur le planisphère les pays où Pierre Dulaine a vécu et le trajet qu'il a accompli avec ses parents.



La famille séparée par l'Histoire d'Alaa

Document 3 : La carte d'Israël



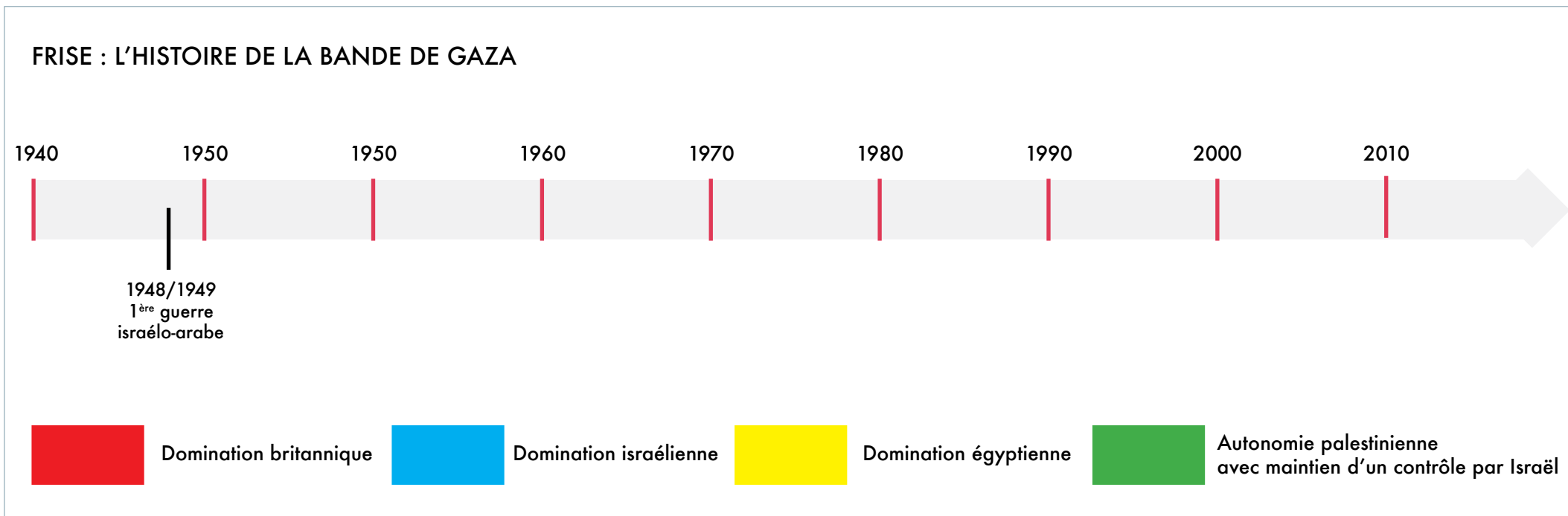
Document 4 : L'histoire mouvementée de la bande de Gaza.

« Avant 1948, la bande de Gaza, comme le reste de la Palestine, est sous le contrôle d'un pays européen, le Royaume-Uni. Après la guerre qui oppose le nouvel Etat d'Israël et les pays arabes en 1948-1949, elle passe sous la domination de l'Égypte. Israël la conquiert lors de la 3e guerre israélo-arabe, en 1967 : Gaza devient alors un Territoire occupé. En 1993, l'Autorité palestinienne obtient le droit de gouverner la région et en 2005 Israël se retire. Cependant depuis cette date Israël contrôle toujours les accès à la bande de Gaza et les tensions restent importantes. »

Où se trouve la bande de Gaza par rapport à Tel-Aviv /Jaffa ?
Utilise l'échelle de la carte pour calculer la distance.



Complète la frise chronologique sur l'histoire de la bande de Gaza (échelle : 3 cm = 10 ans) : indique les événements en suivant l'exemple et colorie les périodes selon la légende.



Dans le film, quels obstacles rencontrent la mère d'Alaa et ses enfants pour rendre visite à leur famille à Gaza ?

.....

.....

.....

LE POINT SUR...

L'HÉBREU MODERNE

L'hébreu moderne est parlé depuis la fin du XIX^e siècle, sous l'impulsion d'Eliézer Ben Yehouda qui en écrit un dictionnaire. Mais la renaissance date de la fin du XVIII^e siècle, elle est alors menée par des écrivains qui souhaitent développer l'usage laïc d'une langue figée dans les rituels religieux. Elle est aujourd'hui langue officielle en Israël, où vivent la majorité de ses locuteurs et où elle est dominante. Les Arabes l'apprennent donc, alors que les Juifs n'ont pas besoin de la langue arabe. Les écoles bilingues hébreu-arabe ne permettent pas à leurs élèves de sortir de ce schéma de société : si les enfants arabes maîtrisent très vite la langue de l'autre, l'inverse n'est donc pas vrai. Depuis 2010 cependant, le projet « Ya Salam » du ministère de l'Education nationale instaure l'apprentissage obligatoire de l'arabe à partir de 10 ans, mais il ne concerne pour l'instant que certaines écoles.



1/ PIERRE DULAINÉ

Document 1 : La carrière de Pierre Dulaine.

« C'est à Birmingham, à l'âge de 14 ans, que Pierre commence à danser. Quand il fête ses 22 ans, il a déjà remporté le Duel des Géants au Royal Albert Hall à Londres. En 1972, il se rend à New York et s'y installe définitivement. En 1984, Pierre et Yvonne fondent la American Ballroom Theater Company, et continuent à se produire sur scène aux États-Unis et à travers le monde entier. Il crée en 1994 « Dancing Classrooms » dans les écoles publiques de New York : ce programme volontaire de danse de salon ne rassemblait au départ que 30 enfants, aujourd'hui c'est plus de 350 000 enfants qui ont participé à cette opération.

Alors qu'il n'est pas revenu à Jaffa depuis son enfance, Pierre y retourne en 2011 pour réaliser son rêve : enseigner la danse aux enfants israéliens juifs et palestiniens. »

Extrait du dossier de presse du film *Dancing in Jaffa*

D'après le document 1, complète le planisphère de l'exercice précédent (p. 19) en indiquant en rouge les pays où Pierre Dulaine a vécu et le trajet qu'il a accompli durant sa vie d'adulte.

Quelles sont les différentes activités de Pierre Dulaine ?

.....

.....

Quels traits de caractère peux-tu lui attribuer ?

.....

.....



2/ NOOR

Comment apparaît-elle au début du film ? Quelles raisons peuvent expliquer ce portrait ?

.....

.....

.....

.....

Comment apparaît-elle à la fin du film ?

.....

.....

3/ ALAA

Comment peux-tu décrire son caractère ?

.....

.....

4/ LOÏS

Quel rôle joue-t-elle dans le film vis-à-vis de Noor et Alaa ?

.....

.....

Quelle est la dernière image du film ? Qu'a voulu dire la réalisatrice en terminant le film de cette façon ?

.....

.....

.....



5/ DES INITIATIVES POUR RAPPROCHER LES COMMUNAUTÉS.

Document 2 : Quand Juifs et Arabes sont à même école.

« La première école où Juifs et Arabes ont pu étudier ensemble dans leurs deux langues a été créée à Neve Shalom - Wahat as-Salam («Oasis de Paix», en hébreu et en arabe) dans les années 1970. Au jardin d'enfants (de 2 à 4 ans), deux institutrices lisent la même histoire. Dana Ofer lit une page en hébreu, Sawsan Garh la même page en arabe, et ainsi de suite.

L'école Gesher al HaWadi («le Pont par dessus la Vallée») a ouvert en 2004. «C'est la première fois que des Juifs viennent pour apprendre dans un village arabe. Ca ne s'est jamais produit avant en Israël», souligne Yochanan Eshchar, co-principal de l'établissement. Chaque cours est donné par deux professeurs, en hébreu et en arabe. Le week-end va du vendredi au samedi. Les enfants sont familiarisés avec l'autre culture, sans pour autant perdre la leur. »

D'après Marie Medina

<http://www.babelmed.net/cultura-e-societa/103-israele/3395-isra-l-quand-juifs-et-arabes-sont-m-me-cole.html>

Dans le document ci-dessus, souligne les extraits de phrase montrant que Juifs et Arabes agissent ensemble pour rapprocher leurs deux communautés puis résume ces initiatives en une phrase.

.....

.....

SYNTHÈSE

A partir des exercices des trois parties précédentes, rédige le portrait biographique de Noor, Alaa ou Loïs : montre que l'identité du protagoniste que tu as choisi est multiple et en cours de construction.

POUR ALLER PLUS LOIN

BIBLIOGRAPHIE

Denis CHARBIT et Myriam DARMONI, « Religion(s) et école(s) en Israël », Revue internationale d'éducation de Sèvres [En ligne], n° 36, septembre 2004, mis en ligne le 18 novembre 2011, URL : <http://ries.revues.org/1494>

Histoire des relations entre juifs et musulmans, des origines à nos jours, MEDDEB Abdelwahab et STORA Benjamin (sous la direction de), Albin Michel, 2013.

Israël/Palestine, l'Histoire au-delà des Mythes, HARSGOR Michaël et STROUN Maurice, Editions Métropolis, 1999.

SITOGRAPHIE

<http://dancingclassrooms.com>

Le site du programme initié et développé par Pierre Dulaine (en anglais)

<http://prettypictures.fr/catalogue/2013/dancing-in-jaffa/>

La page officielle du film (en France)